

Nom du produit: MOBILCUT 140 BF
Date de révision: 21 Mar 2022
Page 1 de 11

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RUBRIQUE 1

IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

PRODUIT

Nom du produit: MOBILCUT 140 BF
Description du produit: Huile de base et additifs
Code de produit: 2015703010J1
Emploi prévu: Fluide de coupe miscible à l'eau

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Fournisseur: ExxonMobil Petroleum & Chemical BV
Polderdijkweg
B-2030 Anvers
Belgique

N° de téléphone en cas d'urgence (24h/24)

ALGERIE : +213 2197 9898 ; MAROC : +212 537 68 6464 ;
SENEGAL : +221 33 825 4007 ; TUNISIE : +216 1 335 500 ;
KENYA : 0 800 720 021

Information technique sur le produit N° du fournisseur (standard)

+20 2 279 16 360 / +20 2 279 16 390
(BE) +32 3 543 3111

Centre antipoison: ALGERIE : +213 2197 9898 ; MAROC : +212 537 68 6464 ; SENEGAL : +221 33 825 4007 ; TUNISIE : +216 1 335 500 ; KENYA : 0 800 720 021

RUBRIQUE 2

IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est dangereux selon les directives réglementaires (voir la rubrique 15 de la FDS).

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE:

Irritation cutanée : Catégorie 2.
Irritation oculaire: Catégorie de danger 2.
Toxicité aquatique chronique : Catégorie 3.

ELEMENTS D'ETIQUETAGE:

Pictogrammes:



Mention d'avertissement: Attention

Nom du produit: MOBILCUT 140 BF

Date de révision: 21 Mar 2022

Page 2 de 11

Mentions de danger :

Santé:

H315 : provoque une irritation cutanée.

H319 : provoque une sévère irritation des yeux.

Environnement:

H412 : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Supplémentaires:

EUH208: Contient: 2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence :

Prévention:

P264: se laver la peau soigneusement après manipulation.

P273: éviter le rejet dans l'environnement.

P280: porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Réponse:

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313: si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales.

Autres informations de danger:

Dangers physiques / chimiques:

Pas de danger significatif.

Dangers sur la santé:

L'injection à haute pression sous la peau peut causer des lésions graves. Dans certaines applications, ce produit peut être pulvérisé sous forme de brouillards. L'exposition excessive au liquide et aux brouillards peut causer une irritation de la peau et des yeux. En outre, l'exposition excessive aux brouillards peut causer irritation et lésions respiratoires et aggraver les cas pré-existants d'emphysème et d'asthme. Peut être irritant pour le nez, la gorge et les poumons.

Dangers pour l'environnement:

Aucun danger supplémentaire.

REMARQUE: Ce produit ne doit pas être utilisé pour un quelconque autre usage que celui indiqué en rubrique 1, sans l'avis d'un expert. Les études de santé ont montré que l'exposition aux produits chimiques peut présenter des risques potentiels pour la santé chez l'homme qui peuvent varier d'une personne à l'autre.

Nom du produit: MOBILCUT 140 BF

Date de révision: 21 Mar 2022

Page 3 de 11

RUBRIQUE 3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est défini comme un mélange.

Substance(s) dangereuse(s) ou substance(s) complexe(s) dangereuse(s) reportable(s)

Nom	CAS#	Concentration*	Codes de danger GHS
1-ETHOXY-3-(HEPTADECYLOXY)PROPANE	68002-96-0	1 - < 5%	H402, H412
1-PHENOXYPROPAN-2-OL	770-35-4	1 - < 5%	H303, H319(2A)
2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one	4299-07-4	< 0.25%	H314(1B), H317, H400(M factor 1), H410(M factor 1)
2-phénoxyéthanol	122-99-6	0.1 - < 1%	H302, H335, H318
dicyclohexylamine	101-83-7	1 - < 2.5%	H301, H311, H314(1B), H400(M factor 1), H410(M factor 1)
2,2,2-NITRILOTRIS-ETHANOL	102-71-6	5 - < 10%	Aucun
2-aminoéthanol	141-43-5	1 - < 5%	H227, H302, H312, H332, H335, H314(1B), H401, H412

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le produit est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

RUBRIQUE 4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Eloigner la personne touchée de la zone d'exposition. Les personnes portant assistance doivent éviter de s'exposer elles-mêmes ou d'exposer d'autres personnes. Employer une protection respiratoire adaptée. En cas d'irritation respiratoire, vertige, nausée ou perte de conscience, obtenir immédiatement une assistance médicale. En cas d'interruption de la respiration, employer un dispositif mécanique d'assistance respiratoire ou pratiquer le bouche-à-bouche.

CONTACT CUTANE

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si le produit est injecté dans ou sous la peau, ou dans une quelconque autre partie du corps, la personne doit immédiatement faire l'objet d'un examen chirurgical d'urgence par un médecin, quels que soient l'aspect et la taille de la lésion. Bien que les symptômes initiaux de l'injection sous pression puissent être minimes voire inexistantes, un traitement chirurgical précoce, dans les heures qui suivent, peut contribuer à réduire grandement l'étendue de la lésion à terme.

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir une assistance médicale.

INGESTION

Ne nécessite normalement pas de premiers secours. En cas de malaise, administrer les soins médicaux nécessaires.

NOTE AU MEDECIN

Aucun

CONDITIONS MEDICALES PREEXISTANTES POUVANT ETRE AGGRAVEES PAR L'EXPOSITION

Nom du produit: MOBILCUT 140 BF

Date de révision: 21 Mar 2022

Page 4 de 11

Les affections existantes susceptibles d'être aggravées par l'exposition au produit sont notamment l'emphysème et l'asthme.

RUBRIQUE 5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO₂) pour éteindre les flammes.

Moyens d'extinction inappropriés: Jets d'eau directs.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Instructions de lutte contre l'incendie: Evacuer la zone. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égouts. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et dans les espaces confinés un appareil respiratoire individuel (ARI). Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

Dangers inhabituels d'incendie: Le produit pulvérisé sous pression peut former un mélange inflammable. Produit dangereux. Les pompiers doivent envisager l'utilisation des équipements de protection indiqués à la rubrique 8.

Produits de combustion dangereux: Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes d'azote, Oxydes de carbone, Oxydes de phosphore, Fumée et vapeurs

PROPRIETES D'INFLAMMABILITE

Point d'éclair [Méthode]: >100°C (212°F) [EN/ISO 2592]

Limites d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air): LEL: N/D UEL: N/D

Température d'auto-inflammation: N/D

RUBRIQUE 6

MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

PROCEDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations en vigueur.

MESURES DE PROTECTION

Eviter le contact avec le produit déversé. Avertir ou évacuer les résidents des zones avoisinantes et sous le vent si la toxicité ou l'inflammabilité du produit l'impose. Voir les mesures de lutte contre l'incendie à la rubrique 5. Se reporter à la rubrique Identification des dangers pour les dangers. Se reporter à la rubrique 4 pour les mesures de premiers secours. Se reporter à la rubrique 8 pour les exigences minimales en matière d'équipement de protection individuelle. Des mesures de protection supplémentaires peuvent être nécessaires, en fonction de circonstances spécifiques et/ou du jugement autorisé des secouristes.

Pour les secouristes : Protection respiratoire : un équipement de protection respiratoire ne sera nécessaire que dans certaines situations spécifiques, ex. formation de brouillards. On peut employer un équipement de protection respiratoire demi-visage ou intégral à filtre pour poussières/vapeurs organiques ou un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) en fonction de l'importance du déversement et du niveau d'exposition potentiel. S'il n'est pas possible de caractériser complètement l'exposition ou si une atmosphère déficiente en oxygène est possible ou anticipée, le port d'un APRA est recommandé. Le port de gants de travail résistants aux hydrocarbures est recommandé. Les gants en polyacétate de vinyle (PVA) ne résistent pas à l'eau et ne

conviennent pas pour des situations d'urgence. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des projections ou un contact avec les yeux sont possibles. Petits déversements : des vêtements de travail normaux antistatiques sont généralement adaptés. Déversements importants : il est recommandé d'utiliser une combinaison intégrale résistante aux produits chimiques et antistatique.

GESTION DES DEVERSEMENTS

Déversement terrestre: Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Ne pas marcher dans le produit déversé, ni le toucher. Recueillir par pompage ou avec un absorbant adapté.

Déversement dans l'eau: Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Demander conseil à un spécialiste. Ce produit s'émulsionne, se disperse ou est miscible avec l'eau.

Les recommandations concernant les déversements terrestres et dans l'eau sont basées sur le scénario de déversement le plus probable pour ce produit ; toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement dans l'eau) le courant et la direction du courant ainsi que la vitesse peuvent grandement influencer les actions appropriées à entreprendre. Pour cette raison, les experts locaux doivent être consultés. Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les actions à entreprendre.

PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Déversements importants : Endiguer à bonne distance du déversement en vue d'une récupération et d'une élimination ultérieures. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égoûts, sous-sols ou espaces clos.

RUBRIQUE 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter de respirer les brouillards ou vapeurs. Eviter le contact avec la peau. Eviter le contact avec les yeux. Empêcher les petits déversements et les fuites pour éviter les glissades. Les fines particules métalliques d'usinage peuvent causer une dermabrasion et prédisposer à la dermatite.

Accumulateur de charges statiques: Ce produit n'accumule pas l'électricité statique.

STOCKAGE

Empêcher le produit de geler. Ne pas entreposer dans des conteneurs ouverts ou non étiquetés.
Température de stockage: 5°C (41°F) - 40°C (104°F)

RUBRIQUE 8 CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Valeurs limites d'exposition (Note : les valeurs limites d'exposition ne sont pas additives):

Nom de la substance	Forme	Limite / Standard			Remarque	Source
		VLE	6 ppm			
2-AMINOETHANOL		VLE	6 ppm			ACGIH
2-AMINOETHANOL		VME	3 ppm			ACGIH
2,2,2-NITRILOTRIS-ETHANOL		VME	5 mg/m ³			ACGIH

Valeurs limites d'exposition pour les substances pouvant se former lors de la manipulation de ce produit :
 En cas de formation de brouillards ou d'aérosols, la valeur suivante est recommandée: 5 mg/m³ - ACGIH TLV (fraction

Nom du produit: MOBILCUT 140 BF

Date de révision: 21 Mar 2022

Page 6 de 11

inhalable).

Note : Des renseignements sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenus auprès des agences ou instituts suivants :

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE

Le niveau de protection et les types de contrôle nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Mesures de contrôle à envisager:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Les choix des équipements de protection individuelle dépendent des conditions d'exposition potentielles, notamment en fonction de l'application, des pratiques de manipulation, de la concentration et de la ventilation. Les renseignements ci-dessous relatifs au choix des équipements de protection sont basés sur l'utilisation normale prévue de ce produit.

Protection respiratoire: Si les mesures techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations de contaminants présents dans l'air à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, le port d'un appareil respiratoire agréé peut s'avérer nécessaire. Le choix de l'appareil respiratoire, son utilisation et son entretien doivent être en conformité avec les recommandations réglementaires lorsqu'elles sont applicables. Les types d'appareils respiratoires à envisager sont :

Le port d'un appareil respiratoire homologué à épuration d'air est recommandé pour les brouillards d'huile ou les poussières. Les normes du Comité Européen de Normalisation (CEN) EN 136, 140 et 405 fournissent des recommandations sur les masques respiratoires et les normes EN 143 et 149 sur les filtres.

En présence de concentrations élevées dans l'air, utiliser un appareil respiratoire autonome agréé. Les appareils respiratoires à bouteille destinés à l'évacuation peuvent être indiqués lorsque les niveaux d'oxygène sont trop faibles, les niveaux de détection des gaz/vapeur sont bas ou si la capacité des filtres purificateurs d'air peut être dépassée.

Protection des mains: Tout renseignement spécifique sur les gants est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de gants. L'adaptation des gants et leur durée maximale d'utilisation différeront selon les conditions spécifiques d'utilisation. Obtenir l'avis du fabricant de gants quant au choix des gants et à leur durée d'usage pour vos conditions d'utilisation. Contrôler et remplacer les gants endommagés. Les types de gants à envisager pour ce produit sont notamment:

Le port de gants de protection chimique est conseillé. En cas de risque de contact avec les avant-bras, porter des gants à manchette. Nitrile, épaisseur minimum de 0.38 mm ou une barrière de protection comparable avec un niveau de performance élevé pour des conditions d'utilisation continue, une durée de 480 minutes minimum de perméabilité conformément aux normes CEN EN 420 et EN 374.

Protection des yeux: Le port de lunettes de protection chimique enveloppantes est recommandé.

Protection de la peau et du corps: Tout renseignement spécifique sur les vêtements est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de vêtements. Les types de tenues à envisager pour ce produit sont notamment:

Le port d'une tenue résistant aux produits chimiques et aux produits pétroliers est recommandé.

Mesures d'hygiène spécifiques: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que

Nom du produit: MOBILCUT 140 BF

Date de révision: 21 Mar 2022

Page 7 de 11

se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les vêtements et les chaussures contaminées qui ne peuvent pas être nettoyées. Pratiquer un bon nettoyage.

CONTROLES D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

RUBRIQUE 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les propriétés physiques et chimiques sont fournies pour des considérations de sécurité, santé et environnement uniquement et sont susceptibles de ne pas totalement décrire les spécifications du produit. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur.

INFORMATIONS GENERALES

Etat physique: liquide

Couleur: Jaune

Odeur: Caractéristique

Seuil olfactif: N/D

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTE, LA SECURITE ET L'ENVIRONNEMENT

Densité (à 15 °C): 0.986 [EN ISO 12185]

Inflammabilité (solide, gaz): N/A

Point d'éclair [Méthode]: >100°C (212°F) [EN/ISO 2592]

Limites d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air): LEL: N/D UEL: N/D

Température d'auto-inflammation: N/D

Point d'ébullition / Intervalle: > 100°C (212°F)

Température de décomposition: N/D

Densité de vapeur (air = 1): N/D

Tension de vapeur: < 0.013 kPa (0.1 mm Hg) à 20°C

Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle = 1): N/D

pH: 10

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau): N/D

Solubilité dans l'eau: Totale

Viscosité: [N/D à 40°C] | 122 cSt (122 mm²/sec) à 20°C [ISO 3104]

Propriétés oxydantes: Voir la rubrique concernant l'identification des dangers.

AUTRES INFORMATIONS

Point de congélation: N/D

Point de fusion: N/D

Extrait DMSO (huile minérale seulement), IP-346: < 3 % pds

RUBRIQUE 10 STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE: Le produit est stable dans les conditions normales.

CONDITIONS A EVITER: Chaleur et gel. Sources d'ignition de haute énergie

MATERIAUX A EVITER: Oxydants forts

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX: Produit ne se décomposant pas à température ambiante.

POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES: Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

RUBRIQUE 11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
--------------------	------------------------------------

INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

<u>Classe de danger</u>	<u>Conclusion / Remarques</u>
Inhalation	
Toxicité aiguë: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Faiblement toxique. Basé sur l'évaluation des composants.
Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Des températures élevées une action mécanique peuvent produire des vapeurs, brouillards ou émanations susceptibles d'être irritants pour les yeux, le nez, la gorge ou les poumons.
Ingestion	
Toxicité aiguë: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Faiblement toxique. Basé sur l'évaluation des composants.
PEAU	
Toxicité aiguë: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Faiblement toxique. Basé sur l'évaluation des composants.
Corrosion cutanée/Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Irritant pour la peau. Basé sur l'évaluation des composants.
YEUX	
Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Irritant et occasionnant des lésions des tissus oculaires. Basé sur l'évaluation des composants.
Sensibilisation	
Sensibilisation respiratoire: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée: Pas de données finales pour ce produit.	Contient une substance qui peut provoquer une sensibilisation cutanée. Basé sur l'évaluation des composants.
Aspiration: Données disponibles.	Non susceptible de présenter un danger par aspiration. Basé sur les propriétés physico-chimiques du produit.
Mutagenicité sur les cellules germinales: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être un mutagène sur les cellules germinales. Basé sur l'évaluation des composants.
Cancérogénicité: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible de provoquer le cancer. Basé sur l'évaluation des composants.
Toxicité sur la reproduction: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Basé sur l'évaluation des composants.
Lactation: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Specific Target Organ Toxicity, STOT)	
Exposition unique: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'une exposition unique.
Exposition répétée: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Basé sur l'évaluation des composants.

TOXICITE DES SUBSTANCES

NOM	TOXICITE AIGUE
------------	-----------------------

Nom du produit: MOBILCUT 140 BF

Date de révision: 21 Mar 2022

Page 9 de 11

2-phénoxyéthanol	Mortalité par voie orale: DL50 1840 mg/kg (Rat)
2-aminoéthanol	Mortalité par voie orale: DL50 1089 mg/kg (Rat)

AUTRES INFORMATIONS**Pour le produit lui-même:**

Un ou plusieurs composants classés comme sensibilisants cutanés.

Brouillard d'huile (huiles hautement raffinées) : des animaux exposés à des concentrations élevées de brouillard ont développé de la rétention d'huile, une inflammation, et des granulomes d'huile dans l'appareil respiratoire. Les huiles soumises à des températures élevées, à des conditions de craquage ou mélangées avec des huiles usagées peuvent introduire des composés aromatiques polycycliques ou des contaminants bactériens susceptibles de causer des cancers ou des affections respiratoires graves.

Contient:

Alcanolamines : La surexposition répétée aux alcanolamines cause des lésions du foie et des reins chez l'animal en laboratoire. ETHANOLAMINE : La surexposition répétée à l'éthanolamine cause des lésions du foie et des reins chez l'animal en laboratoire. Huile de base fortement raffinée : Non cancérigène lors d'études sur l'animal. Le produit représentatif passe positivement le test d'Ames modifié, l'IP-346, et/ou autres tests de dépistage. Des études dermales et d'inhalation ont mis en évidence des effets minimes ; une infiltration non spécifique des cellules immunitaires dans les poumons, une déposition de l'huile et une formation de granulome minime. Non sensibilisant dans les tests sur animaux.

RUBRIQUE 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

L'information fournie est basée sur les données disponibles du produit, les composants du produit, ou pour les produits similaires, par l'application de principes d'extrapolation.

ECOTOXICITE

Produit -- Susceptible d'être nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

PERSISTANCE ET DEGRADABILITE**Biodégradation:**

Composant d'huile de base -- Probablement intrinsèquement biodégradable.

RUBRIQUE 13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

CONSEILS RELATIFS A L'ELIMINATION

Ce produit peut être utilisé comme combustible dans une chaudière contrôlée, ou éliminé par incinération contrôlée à très hautes températures afin d'empêcher la formation de produits de combustion indésirables.

Mise en garde concernant les emballages vides Alerte Récipient Vide (si applicable) : Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux. Ne pas essayer de re-remplir ou de nettoyer les récipients sans instructions appropriées. Les fûts vides doivent être entièrement rincés et stockés dans un endroit sûr jusqu'à une élimination appropriée ou un re-conditionnement approprié. Les récipients vides ne doivent être collectés pour recyclage, récupération ou élimination que par un prestataire convenablement qualifié ou agréé, et conformément aux réglementations gouvernementales. NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER,

Nom du produit: MOBILCUT 140 BF

Date de révision: 21 Mar 2022

Page 10 de 11

BROYER OU EXPOSER DE TELS RÉCIPIENTS A LA CHALEUR, AU FEU, AUX ÉTINCELLES, A L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION. ILS PEUVENT EXPLOSER ET ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

RUBRIQUE 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TERRE (ADR/RID): Non réglementé pour le transport terrestre

MER (IMDG): Non réglementé pour le transport maritime selon le code IMDG

Polluant Marin: Aucun

AIR (IATA): Non réglementé pour le transport aérien

RUBRIQUE 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Ce produit est considéré dangereux selon la classification des produits chimiques basée sur le Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

STATUT REGLEMENTAIRE ET LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES

Listé ou exempt de la liste/notification sur les inventaires chimiques suivants : AIIC, ENCS, IECSC, KECI, TCSI, TSCA

Cas particuliers:

Inventaire	Statut
NDSL	Des restrictions s'appliquent

RUBRIQUE 16 AUTRES INFORMATIONS

N/D = Non déterminé, N/A = Non applicable, Sans objet

LEGENDE DES MENTIONS DE DANGER FIGURANT DANS LA RUBRIQUE 3 DE CE DOCUMENT (pour information uniquement) :

H227 : liquide combustible ; Liquides inflammables, catégorie 4

H301 : toxique en cas d'ingestion ; Toxicité aiguë, orale, Cat. 3

H302 : nocif en cas d'ingestion ; Toxicité aiguë, orale, Cat. 4

H303 : peut être nocif en cas d'ingestion ; Toxicité aiguë, orale, Cat. 5

H311 : mortel par contact cutané ; Toxicité aiguë, cutanée, Cat. 3

H312 : Nocif par contact cutané ; Toxicité aiguë par voie cutanée, Cat. 4

H314(1B) : provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves ; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Cat. 1B

H317 : peut provoquer une allergie cutanée ; Sensibilisation cutanée, Cat. 1

H318 : provoque des lésions oculaires graves ; Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Cat. 1

H319(2A) : provoque une sévère irritation des yeux ; Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Cat. 2A

H332 : Nocif par inhalation ; Toxicité aiguë par inhalation, catégorie de danger 4

H335 : peut irriter les voies respiratoires ; Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique, Irritation des voies respiratoires

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques ; Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu, Cat. 1

Nom du produit: MOBILCUT 140 BF

Date de révision: 21 Mar 2022

Page 11 de 11

H401 : toxique pour les organismes aquatiques ; Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu, Cat. 2
H402 : nocif pour les organismes aquatiques ; Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu, Cat. 3
H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; Dangers pour le milieu aquatique, danger chronique, Cat. 1
H412 : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; Dangers pour le milieu aquatique, danger chronique, Cat. 3

LES REVISIONS SUIVANTES ONT ETE FAITES DANS CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE:

Aucune information sur la dernière révision

Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance d'ExxonMobil, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter ExxonMobil pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible édité par ExxonMobil. Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Il est de la responsabilité de celui-ci de s'assurer que le produit convient à l'utilisation qu'il en prévoit. Si l'acheteur reconditionne ce produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires figurent avec et/ou sur le conteneur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs. L'altération de ce document est strictement interdite. Sous réserve de dispositions légales statuant autrement, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou partie, n'est pas permise. Le terme "ExxonMobil" est utilisé pour des raisons de commodité, et peut faire référence à une ou plusieurs sociétés, telles que ExxonMobil Chemical Company, Exxon Mobil Corporation ou toute société affiliée dans laquelle serait détenu un intérêt direct ou indirect.

À usage interne seulement

MHC: 0, 0, 0, 2, 4, 1

PPEC: D

DGN: 7219085XLY (1032878)
